

# Dialogues

Le magazine d'information [www.r-n-a.org](http://www.r-n-a.org)



Route  
Nouvelle  
Alsace

Jun 2018 N°4



## L'ÉDITO DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Je suis très heureux de signer l'édito de la nouvelle version de Dialogues. Vous verrez en effet que cette édition est nouvelle tant dans sa forme que dans son contenu : plus de pages, plus de rubriques, et des espaces dédiés à la vie des établissements et des personnes. Je tiens à remercier la Commission communication pour son travail, en particulier Monsieur Maurice Nay et Fanny Willig, sans oublier bien sûr Dominique Thiry qui a contribué à la réédition de « Dialogues ».

A la lecture de ce numéro, vous constaterez que RNA vit une actualité particulièrement riche en changements. Pour commencer : le départ à la retraite de Dominique Thiry. Arrivé, il y a 20 ans pour diriger le Foyer d'Accueil Spécialisé (FAS), il a ouvert cet établissement, en a recruté chaque salarié et admis chaque résident. Il a initié, piloté, porté et accompagné chaque projet et chacun sait le foisonnement d'activités et de projets que connaît le FAS. Il va manquer aux résidents, à son équipe et à ses collègues. Au nom de l'ensemble des usagers, des salariés et du Conseil d'administration, je remercie Dominique pour tout ce qu'il a fait pour RNA et lui souhaite que ses projets futurs soient aussi riches et autant couronnés de succès que par le passé.

Un autre changement a vu le jour au mois d'avril : la création du Pôle Hébergement qui regroupe le FAS, le Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) et le Service d'Accompagnement en Foyers et Appartements (SAFA). C'est l'occasion de saluer la promotion de Yolande Fahrer aux fonctions de directrice des trois établissements de ce pôle. Cette réorganisation a permis de promouvoir également Nathalie Kelbert au poste de cheffe de service du FAS mais aussi de recruter pour le FAM une cheffe de service, Aurélie Brentcheneff. Je félicite ces trois personnes pour leur promotion.

Enfin, vous prendrez connaissance des deux nouveaux dispositifs qui ont vu le jour : le Crehpsy et l'Emploi Accompagné qui témoignent de la vitalité de notre Association.

Je vous souhaite une très bonne lecture.

Charles Nécol



## Sommaire

La vie associative p. 2

La vie des établissements p. 3-4

Portrait p. 5

Zoom sur... p. 6-7

Agenda p. 8

## LA CRÉATION DU PÔLE HÉBERGEMENT



Yolande Fahrer  
Directrice  
du Pôle Hébergement



Fanny Willig  
Cheffe de service  
du SAFA et du SPJ



Aurélie Brentcheneff  
Cheffe de service  
du FAM



Nathalie Kelbert  
Cheffe de service  
du FAS

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2018, RNA compte un nouveau pôle, le **Pôle Hébergement**. Il regroupe les trois établissements et services liés à l'hébergement : le FAS, le FAM et le SAFA. C'est Yolande Fahrer qui dirige ces trois structures. Dans le même esprit que le Pôle Travail, le Pôle Hébergement a comme objectif premier de favoriser le parcours des résidents en leur proposant un accompagnement évolutif en fonction de leurs besoins, notamment en facilitant le passage d'une structure à l'autre. L'innovation permettant cet objectif est évidemment le principe de la direction commune. Mais la mutualisation de la direction permet également de renforcer les moyens humains. Ainsi, chaque structure est désormais dotée d'une cheffe de service, en plus de la Direction.

Avec ces deux pôles, RNA étoffe son offre de service tout en renforçant sa cohérence interne.

L'association compte également le Service de Protection Juridique (SPJ) qui pour des raisons réglementaires dépend directement de la Direction générale. Ce service est en dehors des deux pôles mais le métier de la tutelle amène chaque mandataire à croiser toutes les dimensions du champ social. Ce service se coordonne donc nécessairement avec l'ensemble des établissements de RNA. Il en est de même pour le tout nouveau service Crehpsy, « hébergé » par le Service d'Insertion en Milieu Ordinaire de Travail (SIMOT), qui n'est pas un service lié spécifiquement au travail. Ce dispositif transversal, tout en n'étant pas rattaché aux pôles, n'en traverse pas moins l'ensemble des problématiques.

D'une manière générale, la question de la coordination des structures de RNA est plus que jamais d'actualité. En construisant ces pôles, nous ne faisons qu'anticiper un processus inéluctable qui va être amorcé à compter de 2019, refondant les modes de contractualisation entre les

gestionnaires et leurs autorités de tutelles (ARS, DIRECCTE, Conseil Départemental, DDSCS). Les CPOM (Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens), vont en effet permettre à nos financeurs de regrouper les moyens financiers de plusieurs établissements, contrairement à ce qui se fait actuellement. Par exemple, le Conseil Départemental qui finance le FAS, le SAFA et une partie du FAM, le fait de manière séparée. Avec les CPOM, il aura la possibilité de verser une sorte de « dotation globale » pour l'ensemble de ces structures, offrant par là-même à RNA beaucoup plus de souplesse de gestion.

Nous pouvons donc nous réjouir de voir que RNA continue de se développer dans l'intérêt des personnes en offrant des services toujours plus innovants, tout en adaptant la gouvernance afin de faire face aux enjeux socio-économiques.

Charles Nécol

## SAFA : OUVERTURE DES STUDIOS ASSOCIATIFS



Depuis sa création en 1982, le SAFA a pour mission de faciliter l'accès et le maintien à domicile de personnes en situation de handicap psychique. Il contribue à l'amélioration de la qualité de vie des personnes en les accompagnant dans les apprentissages des gestes de la vie quotidienne : entretien du logement, courses, hygiène corporelle et alimentaire, gestion du budget et des démarches administratives ...

Considérant le logement comme un moyen de s'insérer socialement, l'équipe éducative propose un accompagnement personnalisé au domicile des usagers ou au sein d'appartements associatifs (principe de colocation).

Soucieux de proposer une palette plus large de dispositifs répondant aux besoins actuels du public accompagné, le service s'est doté, au premier semestre 2018, de **deux studios associatifs**.

Ces logements meublés, situés dans le secteur Strasbourg/Eurométropole, sont loués par l'association et sous-loués aux personnes concernées.

Le studio associatif est à considérer comme **un lieu d'apprentissage et**

**d'essai de la vie autonome**. Il permet à des personnes, n'ayant jamais vécues seules, de tester leur capacité à vivre dans un logement en bénéficiant d'un accompagnement structurant et rassurant.

Le studio associatif ne doit pas être envisagé comme un lieu de vie pérenne mais comme un tremplin vers un logement personnel adapté à sa situation et à ses attentes.

Pour bénéficier du dispositif, une orientation SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) de la MDPH et un accord de la commission d'admission du SAFA sont nécessaires.

Fanny Willig

## SIMOT : L'EMPLOI ACCOMPAGNÉ

### Dispositif de l'Emploi Accompagné : le SIMOT se mobilise



du secteur public ou privé. L'accompagnement de la personne et de l'employeur n'a pas de limite dans le temps. L'Emploi Accompagné est très proche de l'activité développée depuis 27 ans au profit des personnes en situation de handicap psychique par le SIMOT. Suite à un appel à projets de l'ARS Grand Est en juillet 2017, la proposition élaborée par le SIMOT a été retenue par la commission de sélection composée de l'ARS, l'AGEFIPH, le FIPHFP et la DIRECCTE. Depuis plusieurs années, l'équipe du SIMOT mène une réflexion sur une partie de la population peu prise en compte par les dispositifs spécifiques : les jeunes souffrant de troubles psychiques, alors que l'accès des jeunes à l'emploi et à une qualification professionnelle est à la fois une priorité nationale et un défi pour leur permettre de construire leur vie professionnelle et être autonomes sur le marché du travail. L'objectif du projet du SIMOT est de

L'article 52 de la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels a mis en place un dispositif d'Emploi Accompagné pour les travailleurs en situation de handicap. Sa mise en œuvre vise à permettre l'accès à l'emploi et le maintien dans l'emploi durable en milieu ordinaire de travail. Il comporte un accompagnement médico-social et un soutien à l'insertion professionnelle du demandeur d'emploi ou du salarié mais aussi un soutien de l'employeur qu'il relève

proposer à des **jeunes de 16 à 25 ans souffrant de troubles psychiques** un dispositif adapté qui repose sur l'expertise du service mais également sur le déploiement de nouveaux partenariats ciblés, notamment avec les Missions Locales du Bas-Rhin et les Centres Médico-Psychologiques, qui sont les premiers lieux de repérage de ces jeunes en difficulté. Il s'agit de soutenir et d'accompagner des jeunes à surmonter une multitude d'obstacles tant au niveau de « l'entrée dans la maladie », avec la mise en œuvre d'un parcours de soins, qu'à celui de « l'entrée dans la vie active » avec l'élaboration du parcours d'insertion professionnelle. Cette expérimentation d'un an est relativement modeste puisqu'avec le financement d'un temps partiel de chargé d'insertion, elle permettra l'accompagnement de 11 jeunes sur l'ensemble du département du Bas-Rhin, mais elle constitue néanmoins un beau challenge pour toute l'équipe du SIMOT.

Jean-Luc Picard



Pour en savoir plus :  
<http://www.grand-est.ars.sante.fr/lancement-regional-du-dispositif-demploi-accompagne>

## SPJ : L'ÉVALUATION EXTERNE

### Que dit la loi ?

L'article 22 de la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale impose aux Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS) de réaliser des évaluations interne et externe.

L'article L.312-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) indique que, lors de ces évaluations, les ESSMS « **procèdent à l'évaluation de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent, au regard notamment de procédures, de références et de recommandations de bonnes pratiques professionnelles [...]** ».

Chaque établissement et service a donc l'obligation de mettre en œuvre :

- Une **évaluation interne** tous les 5 ans, réalisée par l'établissement ou le service concerné

- Une **évaluation externe**, dans les 7 ans qui suivent la date d'autorisation. Cette évaluation doit être effectuée par un organisme externe.

Les résultats des évaluations sont communiqués à l'autorité ayant délivré l'autorisation.

Depuis la loi n°2007-308 du 5 mars 2007 portant réforme de la protection juridique et établissant que les services de tutelle seraient désormais régis par des dispositions du Code de l'Action Sociale et des Familles, et en référence aux obligations citées (encadré), le Service de Protection Juridique des majeurs a réalisé une évaluation interne entre octobre 2016 et juillet 2017. L'évaluation externe

a été conduite par l'organisme de formation « Conformance » entre décembre 2017 et mars 2018.

### Sur quoi les évaluations ont-elles porté ?

4 grands domaines ont guidé le travail d'analyse :

- Le respect des droits et la participation des Majeurs Protégés
- Le déroulement de la mesure et la personnalisation de l'accompagnement
- Le service dans son environnement
- L'organisation du travail et les ressources du service

### A quoi ces évaluations vont-elles servir ?

Les évaluations interne et externe ont pour objectif de :

- Faire évoluer les pratiques et les compétences : c'est en réfléchissant ensemble à la manière dont on tra-



vailler, en mettant à jour les freins et les difficultés éventuels mais également les leviers et les perspectives d'amélioration que l'on peut faire évoluer les pratiques et les compétences.

- Produire des connaissances pour nourrir la décision : prendre du recul, repérer, nommer, définir et clarifier les pratiques aident à prendre les bonnes décisions.

- Valoriser l'action conduite : en mettant en lumière ce que le service fait de bien, en valorisant le travail de l'équipe...

- S'adapter et anticiper les besoins sociaux : en se questionnant sur l'évolution du service et en anticipant les besoins futurs.

Fanny Willig

## FAS : RÉAPPRENDRE LES BASES SCOLAIRES



Aurélie, institutrice, anime

### *L'atelier Eurêka !*

dont l'objectif est de permettre aux résidents de se réapproprier et d'entretenir les acquis scolaires. Vivement intéressés par cet exercice, ils révisent mathématiques, géographie, histoire, grammaire et depuis peu... géométrie. A l'instar des autres apprenants, ils passent le « BAC TUILERIES » en fin d'année et sont récompensés par un diplôme, pas toujours simple à obtenir...



## Denis Villaumé, salarié à l'Entreprise Adaptée (EA) et photographe



### Dialogues : Comment passe-t-on du codage informatique à la photographie animalière ?

Denis Villaumé : C'est le contraire. D'abord la photographie animalière depuis l'âge de 16 ans et le codage a commencé peu après.

### D : Avez-vous suivi une formation pour la photographie ?

D.V : Mon père, faisant lui aussi de la photographie animalière, c'est lui qui m'a formé. On en parlait de temps en temps. On en comprend assez vite la technique.

### D : La photographie animalière est-elle un moyen pour vous de vivre la nature ?

D.V : C'est de la distraction, de la joie. Il s'agit de se vider la tête des turpitudes de la vie et de se la remplir de belles images.

### D : Parlez-vous autour de vous ?

D.V : Je partage mes expériences photographiques avec mes amis et des collègues photographes. Ce sont des rencontres importantes teintées de lien social et de partage autour de la population des daims de l'Illwald.

### D : Comment préparez-vous une sortie photographie ?

D.V : Il m'arrive de partir à l'aventure. Il m'est arrivé de partir avec les batteries de l'appareil déchargées ou sans carte SD.

Plus sincèrement, j'ai mes lieux d'observation et de photographie en fonction de la saison. Par exemple, en période de brame, les velours en été sur les prés.



Denis m'explique : c'est la période de repousse des bois. Le « velours », c'est la peau et les poils qui recouvrent les bois pendant la repousse.

### D : Avez-vous des partenaires locaux ?

D.V : Oui. J'ai une vingtaine d'amis photographes et chercheurs de mues (bois de daim perdus annuellement).

### D : Transmettez-vous cette passion ?

D.V : J'essaie d'alimenter mon réseau afin de transmettre mes informations au sujet des daims de l'Illwald mais aussi pour en recevoir.

### D : Avez-vous déjà cherché un éditeur ?

D.V : J'écris plusieurs styles de livres : sur les photographies de l'année tous animaux confondus, sur les daims en particulier que j'ai suivis pendant plusieurs années et des ouvrages généralistes sur le daim.

Pour certains d'entre eux, il m'intéresserait d'avoir un éditeur. Je n'en ai pas encore vraiment cherché.

Je publie aussi un calendrier et des sets de table.

### D : Racontez-nous une de vos expériences les plus remarquables ?

D.V : Cela remonte, il y a plus de vingt ans: j'étais en planque dans une haie de l'Illwald, une bande d'arbres en réalité de 15 à 20 mètres de large. Je vois au loin, à travers les jumelles, un groupe de daims avec un jeune daguet (daim mâle d'un à deux ans). Tout à coup, un autre daguet sort de la bande d'arbres où j'étais et les rejoint ; mais se fait rejeter par le premier daguet. Un peu plus tard le groupe se rapproche tout près (à 30 m environ) de mon affût et un daim plus âgé dont les bois commençaient à repousser sort de la haie où j'étais et vient se poster à une cinquantaine de mètres du groupe. A cet instant, le premier daguet est venu le chercher pour le ramener dans le groupe. Denis explique que le premier daguet a rejeté le second comme étant un rival potentiel et a cherché le « père » ou le « grand-père » pour le ramener dans le groupe. C'était un fait marquant du point de vue comportemental.

## LE CREHPSY, L'INAUGURATION



1



2



3



4



5

1. Professeur Danion
2. Madame Christophe
3. Magali Heissler, Françoise Martinez, Aude Cario et Céline Courot
4. Tous les acteurs du CREHPSY
5. Un auditoire attentif

Les Centres de Ressources Handicap Psychique (CREHPSY) ont pour objectif d'améliorer le parcours et la qualité de vie des personnes en situation de handicap psychique à travers des actions d'accueil, d'information, d'orientation, d'appui à l'évaluation, de mise en réseau et de recherche. Sur le plan national, c'est en 2006, que l'UNAFAM et GALAXIE (collectif composé d'une trentaine d'associations et établissements, ayant tous vocation à favoriser l'insertion socioprofessionnelle des personnes en situation de handicap psychique), ont proposé un premier cahier des charges pour promouvoir les Centres de Ressources Handicap Psychique. En les inscrivant dans les réseaux départementaux ou régionaux (sanitaires, sociaux et médicosociaux), ils les rendent

capables de mobiliser l'ensemble des acteurs concernés (les associations de familles et de personnes en situation de handicap psychique, les professionnels, les collectivités locales, les aidants) ainsi que les représentants des pouvoirs publics. Il a fallu attendre 2011 pour assister à la création des premiers CREHPSY. Créés à l'initiative d'établissements de soin ou d'associations locales, ces centres à dimension régionale sont loin d'avoir couvert l'ensemble du territoire national. L'Association GALAXIE a été mandatée par la CNSA pour suivre et dresser un état des lieux de ces premières expérimentations. C'est en 2012 que l'Association Sinclair et l'Association Route Nouvelle Alsace ont été contactées par l'Association GALAXIE qui nous a fait

part d'un projet de CREHPSY en Alsace initié par le Centre Hospitalier de Rouffach. L'Association GALAXIE, en insistant sur les dimensions territoriale, partenariale et pluridisciplinaire indispensables à ce type de projet nous avait identifiés comme étant deux associations susceptibles de parvenir à mobiliser l'ensemble des partenaires des deux départements alsaciens. Sur le plan opérationnel c'est le SIMOT RNA et le SAVE Sinclair qui ont été chargés de mobiliser les acteurs de la santé mentale des deux départements. Ainsi, nous avons réuni vingt-sept acteurs majeurs du champ du handicap psychique (associations, organismes sanitaires, sociaux et médico-sociaux, usagers et familles) — pour réfléchir à la création d'un CREHPSY sur les deux départements alsaciens. Ce

projet a été accompagné par le réseau GALAXIE puis successivement par les fédérations AGAPSY et Santé Mentale France. L'ARS a financé une étude qui a été réalisée par le CREAM d'Alsace.

Un comité de pilotage s'est réuni régulièrement entre 2012 et 2017 afin d'élaborer le projet CREHPSY Alsace qui a été présenté à l'ARS Alsace fin 2016 puis à l'ARS Grand Est en 2017, sur la base d'un accueil porté par Route Nouvelle Alsace dans le Bas-Rhin et Santé Mentale Alsace dans le Haut-Rhin. L'ARS Grand Est a accordé une subvention d'expérimentation, pour deux ans, dans le cadre de son Fonds d'Intervention Régionale. Les deux Conseils Départementaux du Bas-Rhin et du Haut Rhin soutiennent également ce projet par l'attribution d'une subvention. En janvier 2018, le CREHPSY a ouvert dans les locaux des deux associations respectivement à

Strasbourg et Mulhouse et devrait ouvrir des antennes dans le reste de la région courant 2019.

Dans la phase expérimentale, le budget de fonctionnement reste modeste. Nous mutualisons les moyens associatifs. Chaque association héberge l'antenne du CREHPSY dans ses propres locaux et détache un demi-poste, financé par l'ARS Grand Est. Aujourd'hui nous nous concentrons sur l'accueil, l'information et l'orientation tant des personnes touchées par le handicap psychique que des professionnels. Une permanence téléphonique anonyme et gratuite est assurée huit heures par semaine dans chaque département. L'activité du CREHPSY, dans le Bas-Rhin, est gérée par le SIMOT qui peut proposer des rendez-vous de proximité grâce à ses cinq antennes d'Haguenau, Saverne, Molsheim, Strasbourg et Sélestat. Cette phase expérimentale sera

mise à profit pour préparer un déploiement sur tous les départements de la Région Grand Est.

C'est le lundi 29 janvier 2018 que l'inauguration officielle du CREHPSY a eu lieu dans les locaux de l'ARS à Strasbourg. Après les allocutions du Professeur Danion, Président de Route Nouvelle Alsace, de Monsieur Wesner, Président de Santé Mentale Alsace et de Madame Christophe, Directrice de l'Autonomie représentante de Monsieur Lannelongue, Directeur Général de l'ARS une inauguration symbolique a eu lieu par la présentation officielle du logo du CREHPY Grand Est.

Un apéritif dînatoire préparé par le Club Loisirs GEM 67 parrainé par RNA, a ensuite réuni les nombreux partenaires venus assister à l'inauguration.

Jean-Luc Picard

## CONTACTS

### L'EQUIPE DU CREHPSY

#### Bas-Rhin :

Céline COUROT  
Responsable 67

Magali HEISSLER  
Chargée de mission 67

#### Haut-Rhin :

Françoise MARTINEZ  
Responsable 68

Aude CADARIO  
Chargée de mission 68

### PERMANENCES TELEPHONIQUES

#### Gratuites et anonymes

MARDI	10h - 12h
MERCREDI	13h - 15h
JEUDI	17h - 19h
VENDREDI	10h - 12h

### LES COORDONNÉES DU CREHPSY



#### Par téléphone

aux horaires de permanence

Bas-Rhin : **03 88 31 90 48**

Haut-Rhin : **03 89 51 39 08**



#### Par mail

Bas-Rhin :  
contact67@crehpsy-grandest.fr

Haut-Rhin :  
contact68@crehpsy-grandest.fr



#### Possibilité de rendez-vous

sur site ou à proximité  
du domicile

Bas-Rhin :

10 rue des  
Francs-Bourgeois  
67000 Strasbourg

Haut-Rhin :

56 Grand'Rue  
68100 Mulhouse



Plus d'informations sur notre site internet :

[www.crehpsy-grandest.fr](http://www.crehpsy-grandest.fr)

# AGENDA 2018

Route Nouvelle Alsace vous propose les manifestations suivantes :

## AOUT

- 3-5/08** **Music' In - Music' Out** - Espace HEYLER - HOERDT  
---> 3 journées rythmées par des Chansons en 3 langues, bal folk et pique-nique musical
- 21-26/08** **59ème édition du Festival du Houblon** - HAGUENAU  
---> Pendant 6 jours, la ville accueillera 500 artistes de 17 pays et régions

## SEPTEMBRE

- 1/09** **Vide-Grenier** - Quartier St Thomas - STRASBOURG
- 1/09** **Marché européen de la Brocante et du Design** - Place Broglie - STRASBOURG
- 2/09 et 30/09** **Bourse aux vélos** - Hall du marché - STRASBOURG NEUDORF
- 8-9/09** **Fête Médiévale** - ROSHEIM
- 16/09** **Fête des Vendanges d'antan** - CLEEBOURG
- 22-23/09** **16ème édition de la Rentrée des Associations** - Parc de la Citadelle - STRASBOURG  
---> Avec plus de 300 associations, une centaine d'animations gratuites et près de 20000 visiteurs, elle vous accueille au parc de la Citadelle et propose des activités pour toute la famille
- 22-23/09** **Salon du Vintage** - Parc expo du Wacken - STRASBOURG
- 23/09** **Les Médiévales** - ESCHAU
- 29-30/09** **Rallye automobile de l'Alsace Bossue** - DRULINGEN  
---> Coupe de France des Rallyes et Trophée du Comité régional

## OCTOBRE

- 5-7/10** **Fête des Vendanges** - BARR
- 7/10** **Course rose / La Strasbourgeoise**  
---> Course en faveur du cancer du sein pour coureurs et marcheurs
- 18/10** **4ème rencontre soignante en psychiatrie « Oser la relation en psychiatrie : vers une juste présence ? »** - Institut Pasteur - PARIS
- 20/10** **Bourse aux poissons** - Centre culturel A. Sorgus - SCHILTIGHEIM
- 24-27/10** **6ème édition du Festival CHARIVARI « Le jardin des délices »** - SELESTAT
- 26-29/10** **Salon BIO&CO** - Parc des Expositions du Wacken - STRASBOURG

## NOVEMBRE

- 6/11** **Foire St-Martin** - HAGUENAU  
---> Grande braderie annuelle
- 16-19/11** **ST-ART** - Parc des Expositions du Wacken - STRASBOURG  
---> Manifestation annuelle qui offre un panorama complet de l'art contemporain à travers l'Europe
- 19-25/11** **Semaine européenne pour l'emploi des Personnes Handicapées** - STRASBOURG

## DECEMBRE

- 23/11-30/12** **Marché de Noël** - STRASBOURG